

## RENOUELEMENT

A la suite de (veuillez cocher la case correspondante) :

- |   |   |  |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Vol du titre           | <input type="checkbox"/> Défaut de réception d'un titre demandé | <input type="checkbox"/> Expiration de la durée de validité du titre |
| <input type="checkbox"/> Détérioration du titre | <input type="checkbox"/> Perte du titre                         | <input type="checkbox"/> Changement d'état civil et/ou matrimonial   |

DUPLICATA (1)

CATEGORIE AM

**Merci de remplir ce formulaire à l'encre noire, en lettres majuscules sans les accents et sans rature**

Nom de naissance  (C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance)

Prénom(s)  (Dans l'ordre de l'état civil)

Nom d'usage (s'il y a lieu)  (ex : nom d'époux(se))

Date de naissance : Jour  Mois  Année  Sexe :  Femme  Homme Téléphone portable (Recommandé)

Commune de naissance  Département ou Collectivité d'outre-mer

Pays  (Si vous êtes né(e) à l'étranger)

Adresse : N° de la voie  Extension : bis, ter, etc.  Type de voie : avenue, boulevard, etc.   
Nom de la voie

Complément d'adresse  (Étage, escalier, appartement - Immeuble, bâtiment, résidence - Lieu-dit - Boîte postale)

Code postal  Commune

Courriel (Recommandé)

Catégorie(s) obtenue(s) (2)	<input type="checkbox"/> AM	<input type="checkbox"/> A1	<input type="checkbox"/> A2	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> BE	<input type="checkbox"/> C1	<input type="checkbox"/> C1E	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> CE	<input type="checkbox"/> D1	<input type="checkbox"/> D1E	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> DE
Catégorie(s) demandée(s) (2)	<input type="checkbox"/> AM	<input type="checkbox"/> A1	<input type="checkbox"/> A2	<input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> BE	<input type="checkbox"/> C1	<input type="checkbox"/> C1E	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> CE	<input type="checkbox"/> D1	<input type="checkbox"/> D1E	<input type="checkbox"/> D	<input type="checkbox"/> DE

Numéro NEHP (Réservé à l'administration)

Date et lieu de délivrance du titre :

Je soussigné(e), le (la) déclarant(e), atteste sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts et ne pas faire l'objet d'une suspension du permis de conduire en cours d'exécution ou d'une interdiction judiciaire de solliciter la délivrance du permis de conduire.

Fait à  le

Mode d'expédition du titre : Voie postale  Retrait au guichet

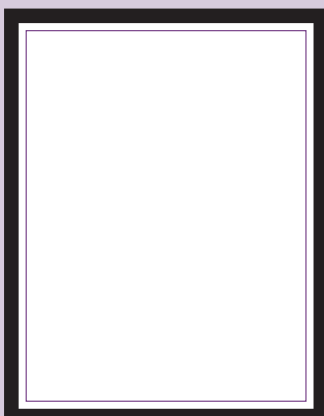
Si vous souhaitez recevoir votre titre par courrier, vous êtes tenu de déposer en personne votre demande de renouvellement au guichet en y joignant votre titre actuel (ou son attestation de perte ou de vol).

**Signature du demandeur**

La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne

Représentant légal (si mineur non émancipé)

### PHOTOGRAPHIE



La photo doit être collée ci-dessus à l'adhésif double face sans déborder du cadre interne et sans agrafe

Je soussigné(e)  né(e) le   
demeurant à   
code postal  commune

agissant au nom du demandeur déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts.

A  Signature du représentant légal   
le

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins autres que celles pour lesquelles, elles sont collectées

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des préfectures ou auprès du Service du Fichier national des permis de conduire par voie postale (cf. art. L225-3 du Code de la route).

(1) Le duplicata du permis de conduire ne peut être obtenu que par les personnes titulaires d'une catégorie C, C1, C1E, CE, D, D1, D1E, DE en cours de validité, en cas de perte, de vol ou de détérioration de leur titre. La durée de validité du duplicata expire à la même date que le titre remplacé. (Art. 8 - IV de l'arrêté modifié du 20 avril 2012 fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire).

(2) Cocher la (les) case(s) appropriée(s).

Tout permis de conduire obtenu frauduleusement sera immédiatement retiré sans préjudice des poursuites pénales encourues aux termes des articles 441-6 et 441-10 du Code pénal.